

SYNDICAT MIXTE DES MOBILITÉS DES HAUTS-DE-FRANCE

COMITÉ SYNDICAL DU 25 JUIN 2026
DE 10H00 à 12H00

DÉLIBÉRATION N° 2026-31

Objet : DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA DÉSIGNATION D'UN ÉLU LOCAL AU CNAS

Sont présents :

M. Christophe COULON (avec le Pouvoir de M. Claude HEGO), M. Olivier ENGRAND (avec le Pouvoir de M. Franck DHERSIN), Mme Laurence CHARPENTIER (avec le Pouvoir de Mme Paulette JUILIEN - PEUVION), M. Éric DONNAY (avec le Pouvoir de M. Nicolas SIEGLER), M. Julien POIX (avec le Pouvoir de Mme Héroïse DHALLUIN), M. Philippe BIALAIS, M. Marvin BOULANGER, M. Gérald THURU, M. Aldo TETTINI, M. Christian FOURCROY (avec le Pouvoir de M. Alain DUBREUCQ), M. Cédric DUPOND (avec le Pouvoir de M. Frédéric LETURQUE), M. Jean MOULLIERE, Mme Christelle MARQUES (avec le Pouvoir de M. Jean-François MONTAGNE), M. Stéphane JUMEAUX, M. Loïc LALYS (avec le Pouvoir de M. Philippe MIGNONET), M. Joël DUHENNOY, M. Sylvain LOGEROT, Mme Stéphanie PORREYE, M. Michaël CANONNE, M. Pierre-Luc RAVET, M. Bertrand BEAUCAMP, M. Étienne PERIN (avec le Pouvoir de M. Philippe CARTON), Mme Patricia COPIN, Mme Brigitte HAVART (avec le Pouvoir de M. Christophe PILCH), Mme Marie Laurence BERQUEZ, M. Christophe GUCHE, M. Nicolas LOEUILLET, M. Hervé DAVELU.

Sont absents / excusés :

M. Franck DHERSIN, M. Frédéric LETURQUE, M. Jean-Michel MICHALAK, Mme Amel GACQUERRE, Mme Paulette JUILIEN - PEUVION, M. Jean-Christophe LORIC, M. Arnaud DE RIGNÉ, M. Adrien NAVE, Mme Héroïse DHALLUIN, M. Sébastien LEPRETRE, M. Kwami AGBEGNA, M. Louis MARCY, M. Stanislas DENDIEVEL, M. Nassim SIDHOUM, M. Alain DUBREUCQ, M. Christophe PILCH, M. David THELLIER, M. Claude HEGO, M. Jean-Baptiste GROS, M. Jean-François MONTAGNE, M. Grégory BARTHOLOMEUS, M. Arthur LALAN, M. Laurent ACCART, M. Benoit COURTIN, M. Francis MARQUANT, M. Philippe MIGNONET, Mme Laure DOBIGNY, M. Michel MAGNIEZ, M. Benoit ROUZÉ, M. Philippe CARTON, M. Yann ROJO, M. Geoffrey CROCHET, M. Benoît WASCAT, M. Nicolas SIEGLER.

Secrétaire de séance : M. Julien POIX

Votes POUR : 39

Abstentions : 0

Votes CONTRE : 0

Ne participe pas au vote : 0

SYNDICAT MIXTE DES MOBILITES DES HAUTS DE FRANCE

COMITE SYNDICAL DU 25 JUIN 2026

DE 10 H 00 à 12 H 00

Délibération N° 2026 – 31

Objet : Complément à la délibération N° 2014 – 23 : désignation d'un délégué élu local et un délégué représentant du personnel pour les six années à venir au sein du CNAS.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités réuni sous la présidence de Monsieur Christophe COULON, le 25 Juin 2026, son Président,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la révision des statuts du Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts-de-France du 1^{er} juillet 2025 et l'arrêté préfectoral du 8 décembre 2025,

Vu l'instruction budgétaire et comptable de la M57,

Vu la délibération 2025-26 du 10 Décembre 2025 actant la tenue du débat d'orientation budgétaire et le Rapport d'Orientations Budgétaires 2026,

Vu le budget primitif 2026 voté le 12 février 2026,

Vu la délibération N° 2014 – 23 du 30 juin 2014 relative à l'action sociale et à l'adhésion au Comité Nationale d'Action Sociale « CNAS »,

Considérant le courrier du CNAS du 3 avril 2026 sollicitant la désignation d'un élu et d'un agent représentant la collectivité en qualité de délégué au sein du CNAS pour une durée de six ans.

DECIDE

- De désigner Monsieur Christophe COULON comme délégué « élu local » et Madame Bérangère COURTY « référente déléguée du personnel » au sein du Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts de France afin de siéger au CNAS.

AUTORISE

Monsieur le Président du Syndicat Hauts de France Mobilités à finaliser et signer les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président


Christophe COULON